

Colette BEAUNE

LA RUMEUR DANS LE *JOURNAL* DU BOURGEOIS DE PARIS

Le *Journal* du Bourgeois de Paris raconte la vie quotidienne de la capitale entre 1405 et 1445 vue par les yeux d'un clerc bourguignon de l'entourage d'Isabeau ¹. Notre homme est très attentif aux bruits qui courent les rues. De manière arbitraire, nous qualifierons ceux ci du nom de rumeurs, en adoptant la définition actuelle des sociologues « proposition destinée à être crue véhiculée oralement sans qu'on puisse vérifier son exactitude ». La rumeur est donc de l'ordre du vraisemblable plus que du vrai, encore qu'elle ne circule que si elle est considérée comme vraie. Nous nous abstenons donc de nous demander si les rumeurs véhiculées par le Bourgeois sont exactes ou non, puisque cela ne modifie en rien la nature du phénomène.

Jamais le Bourgeois de Paris n'utilise la catégorie abstraite de « rumeur », non qu'il ignore le mot selon toute vraisemblance mais il se méfie sans doute de l'aura péjorative des nouvelles ainsi rapportées. Or pour lui, les nouvelles ainsi transmises de bouche à oreille sont vraies et même plus fiables que les nouvelles officielles. Il ne les qualifie donc pas et se borne à les introduire dans le récit toujours à l'interrogative indirecte et en général précédé de « disaient » éventuellement de « disaient en bonne foi » ou « tout certainement » ² ou parfois de « vrai est que... » ³. Le verbe « dire » est réservé aux rumeurs dans son vocabulaire et nettement distingué des nouvelles officielles

1. Les pages sont données dans l'édition *Lettres Gothiques* de 1989. J.N. Kapferer, *Rumeurs : le plus vieux media du monde*, rééd. Paris, 1991.

2. 1414, p. 79.

3. 1414, p. 78 ; 1422, p. 179 et 1445, p. 425.

qui sont criées ou des bruits de la rue spontanés ou rituels pour lesquels il utilise d'autres verbes de locution. L'utilisation du discours indirect permet de rapporter la rumeur en n'en prenant pas totalement la responsabilité, mais en sous-entendant sa vérité. Jamais le Bourgeois ne se présente comme un porteur de rumeurs mais comme un auditeur passif de celles-ci. L'utilisation de l'imparfait pluriel insiste sur la répétition et la durée. « Disaient » écrit-il en général sans sujet du tout ou avec un « on », ou un « ils » qui ne renvoie à personne de précis. La rumeur est par définition une parole sans auteur. Parfois même, certaines rumeurs passent directement dans son récit sans le signalétique « disaient » ; elles sont donc alors présentées comme vrai existant et non comme vrai rapporté ⁴.

S'il ignore le mot rumeur, il en décrit néanmoins avec précision mécanisme et contenu. Apparaissant dans des conditions spécifiques de tension externe et interne, elles sont bien plus nombreuses dans le Paris assiégé et angoissé du début du XV^eme que dans le Paris reconquis d'après 1436. La guerre et l'émeute sont propices à la rumeur, l'entretiennent et s'en nourrissent. Les habitants de Paris submergés de réfugiés inquiets voient leurs rythmes habituels perturbés et cette semi oisiveté mal vécue pousse à la rumeur. Les périodes de cherté en revanche ont un impact moindre sur le phénomène, sauf si celle-ci peut être liée à la guerre ou à l'émeute. En fait, la rumeur qui est un phénomène urbain, amplifié par l'entassement, se déploie dans une situation de manque qu'elle vise à combler ; absence du prince ⁵ ou de représentant valable de celui-ci ⁶, désorganisation des circuits officiels de l'information (il n'y a plus personne pour parler au peuple ni personne pour parler valablement au nom du peuple ⁷) aboutissant à deux situations complémentaires ; il n'y a plus de nouvelles du tout (ce que le Bourgeois signale fréquemment ⁸ ou bien les nouvelles transmises par les autorités ne sont plus crédibles. La rumeur est un système d'information parallèle qui vise alors à atteindre le statut d'une parole officielle tout en restant fort différente dans son mécanisme.

Comment naissent les rumeurs ? Le Bourgeois s'y intéresse peu et se borne en général à rapporter des rumeurs déjà constituées. Néanmoins, on peut parfois saisir cette émergence. Il y a deux possibilités. Certaines rumeurs ne sont pas de naissance spontanée et reflètent la circulation souterraine d'une propagande ou d'un discours officiel semi transformé. Les rumeurs de ce

4. Par exemple en 1436 à Paris, p. 352 : « Les Français avaient l'intention de pillier... ».

5. 1411, p. 41 ; juin 1418, p. 119 ; 1432, p. 317, absence du duc de Bourgogne. 1434, p. 332, absence du roi et du duc de Bourgogne. 1434, p. 330, Absence de Bedford. 1419, p. 154 ; 1436, p. 362, absence du roi.

6. 1429, p. 271.

7. 1414, p. 71.

8. 1411, p. 31 ; 1436, p. 362.

type, rares chez notre auteur, impliquent un discours plus long, plus rationnel qui justifie ou critique telle ou telle mesure⁹. Mais le Bourgeois présente habituellement la rumeur comme spontanée, qu'elle le soit ou non. Il est bien difficile de savoir si toutes les rumeurs pro-bourguignonnes qu'il relate dans les années 1412-1418 sont réellement spontanées et attribuables à l'amour naturel des Parisiens pour le duc de Bourgogne comme il le dit¹⁰ ou bien à l'action organisée du parti bourguignon. Sont probablement spontanées en revanche tous les bruits qui naissent à propos d'évènements étonnants ou inexplicables : naissance de monstres¹¹, combats de centaines de corbeaux¹², couleur écarlate de l'eau¹³, ou teinte grise du pain quotidien¹⁴. La rumeur exprime la perplexité du groupe. Perplexité encore plus grande devant des objets fabriqués par l'homme mais dont le sens échappe à la foule. Ainsi les étendards fabriqués par les Armagnacs en 1418 suscitent-ils des rumeurs de massacre¹⁵, à cause de leur thématique inhabituelle, les chariots amenés par Richemont en 1436 des rumeurs de pillage¹⁶ et les caves découvertes en 1438 des bruits d'assaut par trahison¹⁷. La rumeur naît de ce qu'on ne s'explique pas ou mal.

Ce n'est donc pas exactement un discours mais une construction progressive par le groupe concerné et à l'intérieur de celui-ci. Construction qui implique le recours à des spécialistes crédibles soit par leur fonction soit par leur âge, moralité ou plus généralement place dans la société. Le Bourgeois nous fait parfois assister à cette phase d'élaboration ; sur la météo, on consulte « les bons mariniers »¹⁸, sur les aumônes, les malades de l'Hôtel Dieu¹⁹, sur la monnaie « gens à ce connaissant » « gens dignes de foi »²⁰ ou encore « aucuns anciens »²¹. Sur le pain en revanche, tout fils de bonne mère donne son opinion, son quignon à la main. Jamais ces gens ne sont identifiés autrement que par leur appartenance politique, leur milieu social ou leur classe d'âge. Ils n'ont pas d'existence individuelle mais catégorielle. Ainsi nous pouvons dire que pour notre Bourgeois la rumeur est le fait d'hommes, d'un certain âge, bien intégrés dans la société sans appartenir pour autant aux classes dirigeant-

9. 1414, p. 79.

10. 1410, p. 35.

11. 1429, p. 259 et 260.

12. 1442, p. 411.

13. 1421, p. 170.

14. 1431, p. 302.

15. 1418, p. 128.

16. 1436, p. 352.

17. 1437, p. 368.

18. 1432, p. 312. Mariniers.

19. 1431, p. 309.

20. 1432, p. 319 ; 1436, p. 360, 362.

21. 1422, p. 196 ; 1428, p. 242.

tes. La rumeur n'est pas pour lui l'arme des femmes ni des marginaux et ceci pour diverses raisons. Les rumeurs qu'il rapporte sont masculines par leurs porteurs et par leur contenu (rumeurs touchant à la politique et à la guerre à une époque où les femmes ont peu de place dans la vie publique). Si rumeurs féminines il y a, de toute façon le Bourgeois qui est un clerc est mal placé pour les recueillir et la seule fois où il se lance dans une rumeur de viol de femme noble²², il se tait rapidement. Même les rumeurs de pénurie que les sociologues considèrent traditionnellement comme féminines ont pour lui des porteurs masculins. La rumeur n'est pas pour lui non plus liée à la marginalité sauf lorsqu'elle évolue vers le murmure ou l'émeute. Les rares rumeurs qu'il attribue au peuple sont liées au deuil de la mort de Charles VI, à l'étonnement devant les Bohémiens ou aux problèmes de subsistance et s'il s'attendrit, il ne les prend pas à son compte²³. En temps normal, la rumeur circule horizontalement dans un milieu homogène « disaient à leurs pareils que »²⁴, masculin, relativement lettré et moyennement riche (suffisamment pour se sentir concerné par les remuements des monnaies, les levées d'impôts ou les pillages). Des gens qui ont des choses à perdre et se sentent vulnérables dans un monde incertain et déstructuré, des gens comme notre auteur. Un milieu aussi qui a des sympathies bourguignonnes et qui vit relativement fermé sur lui-même et insensible aux rumeurs du parti adverse. Notre Bourgeois joue-t-il un rôle particulier dans la fabrication des rumeurs ou dans leur diffusion ? Difficile à dire dans la mesure où nous ignorons son identité. Pourtant il est extraordinairement bien informé en matière de rumeurs. Il en rapporte des dizaines et semble souvent être l'un des premiers au courant. Certaines ne nous sont connues que par lui. Ne pourrait-on pas penser qu'il est ce que les sociologues appellent un leader d'opinions, quelqu'un qui recueille les informations et les relaie vis-à-vis de son groupe ? L'écriture du *Journal* à usage de ses confrères, à mi chemin entre l'information et l'influence, découlerait de la même optique. On pourrait éventuellement arguer aussi de sa position dans l'hôtel d'Isabeau²⁵ qui s'accompagne d'une défense de celle-ci et de l'accès probable à des circuits d'information privilégiés après 1417.

La rumeur circule peut-être à l'abri des cloîtres, dans les salles de l'Université ou dans des chambres fermées, mais il n'en dit rien. Pour lui, c'est un phénomène de plein air, même s'il semble trop lié aux événements pour être réellement saisonnier. La rumeur circule dans les rues, parmi Paris et les villages parfois, plus souvent dans Paris intra muros, c'est-à-dire en vase clos. Elle circule de l'un à l'autre à couvert ou en appert (suivant son contenu critique ou laudatif)²⁶. Elle a des lieux préférentiels : les offices, les proces-

22. 1437, p. 368.

23. 1423, p. 193 ; 1427, p. 234-236 et 1431, p. 302.

24. P. 224.

25. 1417, p. 98 ; 1424, p. 208, 219 ; 1435, p. 342-343.

26. 1434, p. 330.

sions²⁷ et surtout les exécutions capitales où les badauds réunis autour du gibet élaborent des explications corroborant la sentence ou la contestant. Les exécutions de Jean de Montaigu, Pierre des Essarts, Jean de La Rivière ou Sauvage de Frémainville²⁸ sont ainsi à l'origine de multiples rumeurs traduisant des doutes sur le bien-fondé de la sentence ou sur ses motifs réels et l'émotion devant la mise à mort. Les exécutions sont très propices aux rumeurs à cause de leur caractère public, de la volonté d'exemplarité et du fait que la sentence y est lue devant tous apportant donc une information officielle et neuve à la foule réunie. Remarquons d'ailleurs que ces exécutions qui font naître la rumeur sont toutes des mises à mort politiques et non de claires punitions pour des crimes de droit commun. Elles posent donc toutes problème, qu'on l'avoue ou non.

Le temps de la rumeur est plus difficile à saisir que son rapport à l'espace. La rumeur se présente toujours comme le fruit de l'instant, anticipant même sur l'évènement. Elle est liée au présent où elle circule et au futur qu'elle essaie de prévoir plus qu'au passé. Malheureusement le *Journal* ne donne jamais l'intervalle entre l'évènement que la rumeur commente et le moment où elle lui parvient. Il est parfois possible de le calculer²⁹. A Paris, évènement et rumeur née de lui peuvent se suivre quasi immédiatement. En revanche, les rumeurs sur la journée des Harengs du 12 février lui parviennent d'Orléans le 19, mais une fois arrivées elles semblent circuler fort vite.

La rapidité de la rumeur dépend de nombreux facteurs dont certains nous échappent : lieu proche ou distant où s'est produit l'évènement, importance de celui-ci et intérêt pour le groupe, ambiguïté qui conditionne l'interprétation. On ne saurait donc aligner la vitesse de circulation des rumeurs sur celle des nouvelles. La rumeur vieillit vite et vieillie, elle perd tout intérêt. Toute rumeur (sauf les rumeurs cycliques) s'éteint donc spontanément ou non dès que l'intérêt se focalise ailleurs. C'est le destin des rumeurs que d'être remplacées. Une seule fois, le *Journal* montre ce phénomène : il s'agit des rumeurs ambiguës qui ont suivi le massacre des communes normandes par les Anglais en 1434³⁰. Il leur fallut six mois pour sortir de l'actualité. Mais il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas des rumeurs bien plus fugaces sur des évènements mineurs (par exemple les rumeurs moqueuses faites pour faire rire : les soldats battus en 1431 seraient rentrés faire leurs Pâques à Paris). Passons aux rumeurs cycliques, celles que les sociologues nomment « histoires exemplaires » qui sont suffisamment générales pour naître à tel endroit, disparaître puis réapparaître ailleurs sous une forme légèrement différente. Le Bourgeois n'en

27. 1410, p. 37 ; 1445, p. 425.

28. Jean de Montaigu, p. 34 ; Jean de La Rivière, p. 59 ; Pierre des Essarts, p. 60-61 ; Sauvage de Frémainville, p. 240-242.

29. 1429, p. 249 et 252.

30. 1434, p. 333-334.

rapporte que deux ³¹ et les traite comme les autres. Pourtant l'une de ces deux rumeurs « le sac à noyer » lui est connue en deux endroits différents à quelques mois d'intervalle. Lui y voit deux rumeurs distinctes identiquement vraies, leur identité de fonction et de structure lui échappe.

Le contenu des rumeurs fait l'objet de toute son attention. Leur discours est double : soit la rumeur annonce que X (ami ou ennemi) a fait telle chose (mauvaise, inadmissible. La rumeur est presque toujours noire. Si l'action était bonne, il n'y aurait pas lieu de la commenter), soit elle s'en prend à la (mauvaise) réputation de X. Les deux choses sont liées puisque la réputation de X dépend de ce qu'il a fait ou est susceptible de faire. Donc la rumeur porte sur des actions attribuées à un sujet souvent collectif (les Armagnacs, les gens de guerre, le peuple...) et rarement individualisé. Par exception, le Bourgeois en rapporte quelques unes après 1430 sur le compte de Jeanne d'Arc, d'Ambroise de Loré ou Arthur de Richemont ³². Mais quand la rumeur s'en prend ainsi à une personne, c'est en vertu de sa fonction plus que de son individualité. Voyons le cas de la mort d'Ambroise de Loré en 1446 ³³. Prévôt de Paris depuis 1437, il meurt le lendemain de l'officialisation d'une nouvelle législation très restrictive pour les filles de joie. Celle-ci marque le retour à la normale après les troubles. La rumeur établit aussitôt un lien entre les deux événements. Les filles auraient perdu leur protecteur d'où la nouvelle loi.

Des actions de quel ordre ? Pour le Bourgeois, la rumeur raconte, explique ou conteste dans un cadre bien précis, non que la rumeur ne puisse concerner que ce domaine mais parce que c'est le seul qui l'intéresse. Toutes les rumeurs rapportées par lui sont d'ordre politique (prise du pouvoir ³⁴, cérémonies ³⁵, mesures fiscales ³⁶ ou de maintien de l'ordre ³⁷) ou d'ordre militaire (batailles gagnées ou perdues ³⁸, sièges ou coups de mains). Ce sont toutes aussi des rumeurs qui concernent le royaume et son sort (à une exception près : « les rois des pays étrangers disaient aux marchands français que... » ³⁹) ; mais le contenu de la rumeur porte bien sur le royaume et les rois étrangers ne sont ici qu'un utile paravent. Aucune rumeur ne porte sur le

31. Sacs à noyer, 1418, p. 107-108 ; arbre à pendus, 1422, p. 184-187.

32. Jeanne d'Arc, 1429, p. 257 ; 1431, p. 297 ; 1440, p. 397. Arthur de Richemont, 1438, p.3 79-380, 387. Ambroise de Loré, 1446, p. 433.

33. En 1446, p. 433.

34. Par les Bourguignons en 1408, p. 107-108.

35. Sacre d'Henry VI en 1431, p. 309.

36. Nouvelle monnaie de 1435, p. 223.

37. Naissance des communes en 1434, p. 334.

38. Prise de Pont de l'Arche en 1438, p. 125.

39. 1440, p. 399.

sort de la papauté, de l'empire ou de l'Angleterre en soi (c'est à dire indépendamment de l'action des Anglais en France).

Rumeurs politiques ou rumeurs de guerre, elles lisent les événements suivant des grilles précises. La vie politique est traduite en termes moraux ou familiaux où le goût du pouvoir et les idéologies qui le sous-tendent sont quasi occultés. Le Bourgeois ignore tout du programme armagnac et parle assez peu de celui des Bourguignons. La guerre est de même l'affrontement du bien et du mal. Toute inaction se voit justifiée par le mariage⁴⁰, toute brouille par l'honneur familial blessé⁴¹, toute trahison se voit expliquée par la parenté, la couardise ou l'intérêt⁴², sans que le dévouement à un chef de parti ou à des idées intervienne. La rumeur entraîne une lecture réductrice des événements. De même tout détenteur du pouvoir se voit critiqué ou loué pour ses vertus privées bien plus que pour ses capacités de commandement. Celles ci ne sont qu'une conséquence implicite de sa moralité. Il en résulte que les attaques véhiculées par la rumeur restent toujours des charges générales : être mauvais chrétien, cruel tyran ou encore cause de guerre ou obstacle à la paix. Exceptionnellement, quand le Bourgeois rapporte les rumeurs nées à l'occasion du traité de Saint Maur en 1418, il reproche précisément aux Armagnacs d'avoir empoisonné les deux dauphins et le duc de Brabant ; mais il cite alors un texte écrit repris par le media oral⁴³. Habituellement celui ci se contente d'affirmer la nature intrinsèquement mauvaise des Armagnacs. La rumeur ignore les nuances.

La rumeur parle avec généralité, mais aussi avec une imprécision géographique ou chronologique qui la rend difficile à vérifier ou à démentir. Ainsi Sauvage de Frémainville⁴⁴ aurait tué un évêque en Hainaut (mais qui précisément, quand et où), les routiers auraient rassemblé le bétail raflé dans une cour en Bourgogne⁴⁵ où il serait mort de faim (mais qui les commandait et à quel endroit cela eut-il lieu, la rumeur l'ignore.) Elle parle enfin avec exagération ou restriction. Tous les chiffrages sont biaisés, qu'on augmente le nombre des victimes de l'autre camp ou qu'on diminue les siennes⁴⁶. Elle inscrit les faits dans des échelles et parle souvent au comparatif : pire il n'y en eut depuis vingt, trente, quarante ans (soit de mémoire d'homme)⁴⁷ ou pire il n'y en eut depuis Hérode ou Néron (antiquité légendaire biblique ou romaine)⁴⁸.

40. 1413, p. 69.

41. 1414, p. 73.

42. 1432, p. 315.

43. Sept. 1418, p. 132-133.

44. 1427, p. 242.

45. 1440, p. 392.

46. 1421, p. 173 ou 1428, p. 245.

47. 1412, p. 53.

48. Hérode, p. 305, Néron, 1418, p. 113 ou 1419, p. 147.

Son lien au général fait que la rumeur est très sensible aux stéréotypes. Prenons l'exemple des Armagnacs tels que la rumeur les voit ; elle utilise pour les décrire tous les stéréotypes de la grande criminalité c'est-à-dire la liste des quatre crimes irrémédiables sur lesquels l'opinion ne se permet guère que de légères variations ; être armagnac, c'est tuer, violer, bouter feux, voler et rançonner. Tuer les hommes, les femmes et les enfants ⁴⁹ ou encore les petits enfants et les hommes de soixante à quatre vingt dix ans ⁵⁰, les gens de tous états ⁵¹ ou encore les moines, clercs, nonnains, évêques, les ménestrels ou hérauts ⁵², violer les femmes de religion ⁵³ ou les bonnes pucelles ⁵⁴ (les femmes mariées passent inaperçues), bouter feux autour de Paris ou sur les terres des églises, rançonner les pauvres laboureurs, les églises, les abbayes de femmes ⁵⁵, piller le mobilier liturgique ou les reliques ⁵⁶. Franchir les bornes de l'inadmissible et du sacrilège en ne respectant pas les valeurs du groupe (Paris implicite Jérusalem, la virginité, l'enfance et l'âge, la place à part des clercs, des nobles ou des messagers selon les lois de la guerre) ni celles de la religion (se conduire comme Sarrazin, manger chair en Carême). Je ne dis pas que les Armagnacs ne l'ont pas fait mais l'influence des stéréotypes est telle dans la rumeur que les mêmes mots s'appliqueront après 1436 aux gens de guerre et aux Ecorcheurs.

Du stéréotype, la rumeur vire souvent au fantasme. Le Bourgeois est peu sensible aux fantasmes sexuels ; il ne rapporte guère d'histoires d'enlèvements et de viols (sauf sous la forme du stéréotype) à une exception près. En 1440, il raconte comment un Ecorcheur viola sur la huche où était enfermé le malheureux mari la femme d'un paysan, détruisant ainsi l'honneur du mari autant que celui de la femme ⁵⁷. Le fantasme du complot est plus fréquent. Toute défaite, toute prise de ville est expliquée comme une trahison individuelle et plus souvent collective. Tous les milieux sociaux sont concernés, aussi bien les pauvres qui souhaitent devenir « riches pour toute leur vie » ⁵⁸ que les grands seigneurs qui jouent l'argent de la trahison aux dés ⁵⁹ ou même les évêques bretons ⁶⁰. « On ne sait plus à qui se fier » ⁶¹ tant l'emprise de l'en-

49. 1423, p. 216.

50. 1432, p. 322.

51. 1434, p. 332.

52. 1432, p. 322 ou 1440, p. 395.

53. 1414, p. 77 ou 1419, p. 147.

54. 1414, p. 77.

55. 1417, p. 103.

56. 1414, p. 77.

57. 1440, p. 399 et 1449, p. 442.

58. 1436, p. 352.

59. 1438, p. 382.

60. 1426, p. 224.

61. 1412, p. 54.

nemi parait multiforme et omniprésente. La rumeur peut à l'occasion aller jusqu'à la panique, même sans cause⁶².

La plupart des rumeurs chargées de fantasmes tournent pourtant autour d'un autre thème, celui de la mort contre nature⁶³. Il entend par là une mort brutale, à glaive, par poison ou trahison ou encore une mort honteuse par pendaison comme un criminel ou égorgé comme chiens. Mourir sans jugement ni confession, sans famille ni rites protecteurs, dans des lieux sacrés ainsi souillés, mourir dans les églises ou sur les degrés du palais royal⁶⁴. Certes, la rumeur traduit là les nouvelles inquiétudes liées à l'effondrement démographique et à une conscience accrue de la mort de soi. Mais un certain nombre de phobies dépassent ce niveau d'explication ; reviennent plusieurs fois les rumeurs de petits enfants rôtis et mangés⁶⁵ ou encore enlevés et mutilés⁶⁶, les adultes disparus dans des sacs à noyer⁶⁷ ou attachés à des arbres à pendus⁶⁸ ou enfin les thèmes liés à l'invasion de la ville par les loups⁶⁹. Prenons l'exemple de l'arbre à pendus. Il apparait en 1422 dans le récit de la reddition de Meaux⁷⁰. C'est un orme auquel les Anglais font pendre le capitaine de Meaux. L'arbre s'appelle l'arbre de Vaurus parce que celui-ci avait l'habitude d'y pendre éventuellement de sa propre main tous les laboureurs qui ne pouvaient lui payer rançon. La femme de l'un d'entre eux qui a payé trop tard et protesté y est attachée bien qu'enceinte. Les loups mangeront de nuit la mère et l'enfant. Cette histoire nous est conservée par de multiples sources⁷¹. La version du Bourgeois est la plus fantasmée. L'arbre qui doit porter des fruits utiles à l'homme ne porte plus que quatre-vingt ou cent pendus étagés dans une parodie de justice, puisque normalement à Paris, on pend au gibet et après condamnation régulière. L'arbre apporte la mort et non la vie aux pauvres laboureurs et cause même la mort du fruit de la femme. La rumeur renaitra dans un texte célèbre de Gringore qui s'en prend à la justice expéditive de Louis XI :

62. 1405, p. 31 ou 1409, p. 34.

63. 1419, p. 151-152 et 1423, p. 203-204.

64. 1418, p. 117.

65. 1418, p. 107.

66. 1429, p. 271 ; 1440, p. 389.

67. 1418, p. 108, 117, 122.

68. 1422, p. 184-187.

69. J. Berlioz, « Le jour où les loups sont entrés dans Paris », *L'Histoire*, n° 113, 1990, p. 80-81. R. Delort, « La peur du loup », *L'Histoire*, n° 53.

70. 1422, p. 184-187.

71. Pierre de Fenin, *Chronique*, éd. Michaut et Poujoulat, Paris, 1836, t. 2, p. 612-613. Religieux de Saint-Denis, *Chronique de Charles VI*, éd. L. Bellaguet, Paris, 1852, t. 6, p. 451-453. Jean Jouvenel, *Chronique de Charles VI*, éd. T. Godefroy, Paris, 1614, p. 487-489. Enguerrand de Monstrelet, *Chroniques*, éd. L. Douet d'Arcq, Paris, 1862, t. 4, p. 91-96. Robert Blondel, *Assertio Normaniae*, éd. A. Héron, Rouen, 1892, t. 2, p. 198-199.

« Prince, il est un bois que décore
Des tas de pendus enfouis
C'est le verger du roi Louis »⁷².

Fantasmes plus nombreux encore quand la rumeur parle du sort des cadavres abandonnés sur les chemins et les carreaux, nus (même pour les femmes enceintes), entassés comme moutons ou encore défigurés sciemment, mangés par les porcs et les chiens, jetés au fumier à la sauvette. La rumeur dénonce ici implicitement la rupture des solidarités entre les morts et les vivants, le deuil impossible des uns et le paradis improbable des autres.

Voyons un exemple de l'insertion des rumeurs dans le jeu politique. L'année 1418 vit l'entrée des Bourguignons dans Paris qui fut suivie de jours de massacres et d'émeutes. Dans une capitale nerveuse et privée de chef, les bruits commencent à courir avant la chute des Armagnacs (ou après mais la rumeur anticipe ses accusations pour légitimer l'émeute). Première vague de rumeurs donc en Mai : le 29 (qui est la date de l'entrée réelle des Bourguignons dans Paris), les Armagnacs auraient prévu de tuer sans merci les hommes dans la rue et de noyer les femmes dans des sacs à noyer de fine toile confisquée aux bons bourgeois de Paris⁷³. Le mécanisme est donc : réquisition de toile pour l'armée mal comprise d'où sacs à noyer (le droit romain prévoyait que les parricides seraient ainsi mis à mort dans des sacs de cuir cousus ; mais à Paris, cela ne se fait plus, encore que le souvenir en persiste dans la topographie parisienne). Mais comment reconnaître ceux qui devraient échapper au massacre ? Les Armagnacs auraient fait fabriquer des écussons noirs à croix rouge (couleur du diable conjugué avec l'Angleterre) pour mettre sur leurs maisons. La rumeur utilise ici des souvenirs de l'Exode où les Juifs pour échapper aux plaies destinées aux Egyptiens avaient marqué ainsi leurs maisons⁷⁴. Là dessus sont arrêtés nombre de chefs armagnacs sur lesquels il nous rapporte des rumeurs défavorables qui justifient d'avance leur sort futur (avarice et hérésie de Pierre le Gayant)⁷⁵. Le 12 Juin, les massacres commencent, annoncés par une reprise des rumeurs précédentes (sacs à noyer, écussons pour les maisons auxquels s'ajoutent des étendards pour le roi d'Angleterre (ces derniers explicitent les écussons)⁷⁶. Le 20 Juin, lors de l'exécution semi régulière du sergent Pierre Boudart, nouveaux développements qui marquent que l'émotion n'est pas retombée. Les Armagnacs auraient nommé des responsables de quartier pour les massacres qu'ils avaient prévus et ceux-ci auraient du hériter des biens confisqués de leurs victimes (souci d'impliquer ou de dédouaner les milices de quartier parisiennes voire

72. Pierre Gringore.

73. Mai 1418, p. 107-108.

74. *Exode*, XII, 7 et 13.

75. 1418, p. 113.

76. Juin 1418, p. 117.

de les récompenser)⁷⁷. Début Juillet, réapparition à Soissons où les Bourguignons viennent d'éliminer les Armagnacs de la rumeur des sacs à noyer. Les Armagnacs de Soissons auraient médité de faire tuer de nuit ou de jour les hommes de l'autre bord et de faire noyer dans des sacs les femmes et les enfants (c'est nouveau) de l'autre bord. Des femmes de leur parti auraient confectionné ceux-ci en cachette (probablement n'y avait-il pas eu à Soissons de réquisition)⁷⁸. Le signe de reconnaissance change : des monnaies de plomb avec d'un côté un écu à deux léopards l'un sur l'autre surmontant une étoile et de l'autre une croix couronnée à une étoile dans chaque quartier. Il s'agit probablement d'insignes de parti en plomb mal compris. Pourquoi ne pas les avoir qualifié d'« emblèmes » ? L'emblème se porte en principe ouvertement et affiche l'appartenance au parti. Mais ici, les Armagnacs de Soissons n'en ont pas porté de tels (chacun le sait) ; on les accuse donc d'avoir monnaie de plomb suspecte bien cachée dans leurs escarcelles fermées. Mais on est passé ainsi de la reconnaissance des maisons à celle des personnes et donc au meurtre individualisé en plein jour. Là dessus, la ville reste assiégée et affamée et l'émeute reprend fin août. Tous les prisonniers sont tués avec de bonnes raisons que le Bourgeois rapporte à l'indirect. Après cette occision, on pille nombre d'hôtels armagnacs et la rumeur repart : à l'hôtel de Bourbon, on trouve en effet des armes et un grand étendard avec un dragon qui par la gueule jette feu et sang⁷⁹. C'est une reprise avec description de l'objet annoncé bien plus tôt sans forme précise attribué cette fois à un envoi du roi d'Angleterre pour en faire une preuve plus nette de trahison. Il est montré par les rues et mis en pièces enfilées sur les épées des émeutiers (les victimes sont donc désormais punies par où elles ont péché). C'est le moment (22 août) où notre Bourgeois se met à douter de ces rumeurs si opportunes pour justifier émeutes et massacres. « On disait » disparaît. On passe au passif direct. « Des femmes furent accusées... sans nulle coulpe... »⁸⁰. La rumeur est morte puisqu'elle n'est plus parole considérée comme vraie.

C'est à peu près la seule fois où nous puissions suivre un ensemble de rumeurs aussi complexe avec reprises à l'identique ou modification en fonction des événements, une des seules fois aussi où la rumeur ne se contente pas de mourir par desintérêt et silence mais ressurgit ici ou là. La rumeur en 1418 échappe à son public, elle se change en murmure, en contestation implicite de l'ordre établi bourguignon auquel elle est pourtant favorable. Elle déclenche l'émeute et s'en nourrit. Dérapant vers la révolte, elle suscite l'incrédulité et la défiance des gouvernants. Le duc de Bourgogne demeure muet devant l'étendard qu'on lui apporte⁸¹. Les événements de 1418 posent le problème

77. Juin 1418, p. 119.

78. Été 1418, p. 122-123.

79. Été 1418, p. 128.

80. Été 1418, p. 128.

81. Été 1418, p. 128, « quand il l'eut vue, sans plus dire ».

du rôle des rumeurs dans ce type de société encore majoritairement orale et de leur contrôle éventuel par le pouvoir.

Théoriquement, le gouvernement n'a rien à voir avec la rumeur. Il dispose d'autres canaux d'information officiels et stables. Il peut évidemment avoir quand même intérêt à ce que circulent des rumeurs qui soutiennent sa politique et dénoncent, parfois avec dérision souvent avec cruauté, celle de ses adversaires. Ce type de schéma suppose la multiplicité des rumeurs c'est-à-dire la circulation simultanée dans un groupe de rumeurs pour, de rumeurs contre et de rumeurs ambiguës. Or ceci n'est le cas dans notre texte qu'après 1436. Jusque là, le Bourgeois qui est plutôt bourguignon, ne rapporte que des rumeurs favorables à son camp, que celui-ci soit au pouvoir ou non. On a donc des périodes de distorsion entre le langage officiel et celui de la rumeur quand les Bourguignons sont exclus de Paris, suivies de période de concordance approximative lorsqu'ils sont au pouvoir. De 1431 à 1436, les rumeurs de l'autre camp font leur apparition pour ne s'imposer qu'après l'entrée de Villiers de l'Isle Adam dans Paris⁸². Donc nous avons une rumeur partisane et univoque caractéristique des périodes de guerre et de censure tant que la paix n'est pas rétablie et par la suite une opinion qui peut s'avouer partagée⁸³. Ainsi quand il rapporte les rumeurs défavorables qui courent sur le compte de Richemont en 1438, on a : « les Anglais disaient qu'il était traître et les prévenait d'avance ; aucuns tenaient qu'ils le disaient pour le mettre en haine du roi et du commun ; mais la plus grande partie le tenait pour mauvais et couard ». La rumeur comme le Bourgeois préfère les explications morales aux loyautés politiques.

Le Bourgeois n'appartient pas aux cercles dirigeants. Il ne sait donc pas s'il y a une politique à cet égard et d'ailleurs il présente comme vraies des rumeurs qui sont le reflet exact de tel ou tel texte de propagande. Inversement, il présente comme fausses et démenties par la rumeur certaines décisions de Richemont ou de ses lieutenants⁸⁴. De toute façon, une politique de la rumeur ne va pas de soi dans la mesure où une nouvelle n'est répétée que si elle intéresse le groupe et correspond à ses croyances intimes. Notre Bourgeois n'en saisit donc que l'aspect répressif, les tentatives pour contrôler les rumeurs existantes. Il critique d'ailleurs vivement cet effort plutôt nouveau de l'état pour contrôler l'opinion, alors qu'il admet évidemment sans sourciller que l'église le fasse dans son domaine. La police poursuit sans ménagements les petits chanteurs des rues qui sont maltraités quand ils chantent à contre temps la gloire des ducs de Bourgogne⁸⁵. On surveille les réunions de confréries, de métier et même les festivités nuptiales sont soumises à autorisa-

82. Mai 1431, p. xx et décembre, p. 277.

83. 1438, p. 387.

84. 1443, p. 414 (destination d'une levée de taille).

85. Septembre 1413, p. 70.

tion⁸⁶. On envoie des espions traîner dans les rues pour repérer les mal pensants, on encourage la délation des voisins⁸⁷. Tout bon bourgeois un peu frondeur peut se retrouver en prison, soumis à amende ou banni de Paris⁸⁸. Chaque changement de gouvernement s'accompagne d'ailleurs de fuites et de prudents exils. Mais la majorité préfère rester et ne pas se compromettre. Elle en est alors réduite à éviter de donner son opinion sur les sujets sensibles. Comme il le dit à plusieurs reprises : de cela, « nul n'osait parler »⁸⁹. Média de la peur, la rumeur a la peur pour limite.

Beaucoup de ces rumeurs nous paraissent étonnamment modernes. Elles dénoncent la classe dirigeante qui s'emplit les poches, ne respecte guère les lois du mariage ou contracte des maladies suspectes. Mais elles s'en prennent aussi parfois aux profiteurs qui stockent le grain pour faire monter les prix, un type de rumeur que nos sociétés d'abondance ne connaissent plus. Elles voient dans toute difficulté la marque du complot et l'action funeste de l'autre. Elles ont surtout l'intérêt pour l'historien de montrer la naissance dans des conditions bien particulières (un milieu parisien, cléricale et aisé) d'une opinion publique à la fois concernée et défiante. Une opinion qui a ses qualités (un vif goût de la politique, le souci du bien commun, l'attention aux souffrances du pauvre peuple) et ses limites (le cloisonnement, l'aveuglement et une vision très manichéenne du monde où le mal est rejeté hors de soi sur un autre fantasmagique). Un autre invariablement décrit comme mauvais et dans les mêmes termes alors qu'il a dans le *Journal* connu suivant les vicissitudes des temps des identités multiples (Armagnacs, gens de guerre ou Anglais). Le passage à un autre étranger à la communauté nationale ne lui facilite paradoxalement pas les choses. Il n'utilise guère les stéréotypes nationaux classiques sur les Anglais comme grands criminels ou dotés d'organes sexuels hors normes. « Les Anglais, dit-il, de leur droite nature veulent toujours guerroyer leurs voisins sans cause, parquoi ils meurent tous malheureusement... et je crois que nul ne fit oncques semer ni blé ni avoine, ni faire une cheminée en hôtel que ce fût, ce ne fut le régent duc de Bedford lequel faisait toujours maçonner et était sa nature toute contraire aux Anglais »⁹⁰. Pour cet effort de distance vis à vis des rumeurs ambiantes, il lui sera beaucoup pardonné.

86. Mai 1416, p. 94.

87. 1417, p. 99.

88. 1417, p. 99.

89. 1413, p. 69 ; 1414, p. 78, 81 et 90 ; 1417, p. 102.

90. 1436, p. 355-356.